

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 avril 2012

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2012-4-8-4

Service consulté

**POLITIQUE ACTIONS EDUCATIVES
PROGRAMME FONCTIONNEMENT DES COLLEGES
SUBVENTIONS AUX COLLEGES PUBLICS POUR LES EMPLOIS AIDES**

Résumé : Le présent rapport propose de verser, aux collèges concernés, la part employeur des contrats aidés, relatifs aux fonctions d'accueil, d'entretien, d'hébergement et de restauration. Le montant total de la dépense s'élève à 41 634,11€.

La Commission Permanente, par délibérations du 3 mars 2006 (rapport 8^{ème}/20-06) et du 19 mai 2006 (rapport 8^{ème}/40-06), a autorisé le remboursement aux collèges de la part employeur des contrats aidés pour la réalisation de tâches d'accueil, d'entretien, d'hébergement et de restauration, ainsi que le renouvellement de ces contrats par les établissements lorsque le besoin est clairement identifié.

Le présent rapport vous propose le versement, aux collèges figurant en annexe au rapport, de la part employeur des contrats aidés liés à des emplois de personnels TOS. Le montant total de la dépense s'élève à 41 241,83€.

Les crédits correspondants seront prélevés au programme E653, chapitre 65, nature 65511, fonction 221 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

**DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012**

**Fonctionnement des collèges
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
EMP00094	COLLEGE COLMAR - BERLIOZ Emplois aidés - part employeur	3 970,16
EMP00095	COLLEGE DANNEMARIE - JEAN MONNET Emplois aidés - part employeur	2 643,94
EMP00096	COLLEGE ENSISHEIM - VICTOR SCHOELCHER Emplois aidés - part employeur	1 333,78
EMP00097	COLLEGE FERRETTE Emplois aidés - part employeur	2 302,40
EMP00098	COLLEGE FESSENHEIM - FELIX EBOUE Emplois aidés - part employeur	1 250,90
EMP00099	COLLEGE FORTSCHWIHR Emplois aidés - part employeur	1 767,53
EMP00100	COLLEGE HABSHEIM - HENRI ULRICH Emplois aidés - part employeur	1 975,75
EMP00101	COLLEGE HEGENHEIM - TROIS PAYS Emplois aidés - part employeur	1 753,26
EMP00102	COLLEGE ILLFURTH - L'ILL Emplois aidés - part employeur	2 149,39
EMP00103	COLLEGE ILLZACH - ANNE FRANK Emplois aidés - part employeur	1 389,23
EMP00104	COLLEGE KINGERSHEIM - EMILE ZOLA Emplois aidés - part employeur	3 856,82
EMP00105	COLLEGE LUTTERBACH - NONNENBRUCH Emplois aidés - part employeur	2 302,40
EMP00106	COLLEGE MULHOUSE - BEL AIR 2 Emplois aidés - part employeur	1 173,19
EMP00107	COLLEGE MULHOUSE - WOLF Emplois aidés - part employeur	1 376,68
EMP00108	COLLEGE MUNSTER - FREDERIC HARTMANN Emplois aidés - part employeur	3 375,84
EMP00109	COLLEGE OTTMARSHEIM - THEODORE MONOD Emplois aidés - part employeur	1 971,31
EMP00110	COLLEGE ROUFFACH - JEAN MOULIN Emplois aidés - part employeur	2 302,40
EMP00111	COLLEGE VILLAGE-NEUF - GERARD DE NERVAL Emplois aidés - part employeur	1 224,43
EMP00112	COLLEGE VOLGELSHEIM - ROBERT SCHUMAN Emplois aidés - part employeur	1 369,16
EMP00113	COLLEGE WITTENHEIM - JOLIOT-CURIE Emplois aidés - part employeur	1 753,26
Total		41 241,83